



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION DES CREMATISTES DE LORRAINE
du SAMEDI 31 MARS 2007

HOTEL ARIANE - 10, rue de la Saône - 54520 LAXOU

Madame BOUDET, Présidente, ouvre la séance à 9 h 15 et remercie les adhérents présents et précise que

- . Madame TENETTE, représentant le Délégué Régional F.F.C. Lorraine/Alsace
- . Monsieur SAINT-DENIS, Conseiller Général du canton DE VANDOEUVRE

seront également présents, mais auront un peu de retard.

Elle présente les excuses de :

- . Monsieur NOTH – Association Crématisse de STRASBOURG
- . Monsieur VARLET, Délégué Régional FFC Lorraine/Alsace représenté par Mme TENETTE
- . Monsieur LE DEAUT, Député de Mthe et Mlle
- . Madame MORANO , Député de Mthe et Mlle
- . Madame NICOLAS , Maire de VANDOEUVRE
- . Madame KIEFFER , Présidente des Aînés Ruraux

empêchés par d'autres obligations.

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2006

Madame BOUDET présente le rapport de l'année passée et précise qu'en 2006, l'association comptait 752 adhérents et que nous avons enregistré :

- . 23 nouvelles adhésions
- . 32 décès
- . 48 radiations pour non paiement.

2.

Par ailleurs, à la suite de l'assemblée générale de 2006, nous avons pu rencontrer Madame AUBERT et ses collaborateurs pour obtenir quelques améliorations concernant les installations cinéraires, essentiellement autour du puits du souvenir qui est désormais doté d'allées permettant un accès plus facile aux personnes âgées ou handicapées, avec des parterres fleuris à ses alentours et une signalisation pour se rendre à la fois au puits du souvenir et au crématorium lui-même, ainsi qu'aux bureaux de notre association.

D'autres travaux doivent encore avoir lieu, et en particulier, une structure permettant de masquer la vue des immeubles des télécom., proches voisins, qui ne sont pas propices au recueillement.

Enfin, nous avons informé les services de Mme AUBERT des inconvénients signalés par certains de nos adhérents quant à l'accès inconfortable des colombariums et caves-urnes dont les allées sont pratiquement impraticables par mauvais temps, sinon avec des bottes.

Madame BOUDET précise que lors de la dernière réunion de CRELOR, chargée entre autre de la gestion du crématorium, il a été décidé quelques améliorations. Elle passe pour cela la parole à Monsieur DIDIER, directeur par intérim du crématorium de Nancy/Vandoeuvre, qui précise que celui-ci va subir une réfection totale tant extérieure qu'intérieure et que la construction d'un 3ème four est à l'étude actuellement.

Est évoquée également par Monsieur DIDIER, suite à une question d'un adhérent transmise par Mme BOUDET, la possibilité d'une cérémonie chrétienne dans la salle omniculte du crématorium. Malgré de nombreuses démarches auprès de Mr. PAPIN, évêque de NANCY, et étant donné la pénurie de prêtre dans le diocèse (1 prêtre pour 5 à 30 paroisses), plus aucun ne se déplace au crématorium, l'évêché craignant que, dans ce cas, les fidèles désertent encore plus l'église. Seuls des laïcs bénévoles appelés " équipe de funérailles " préparent et célèbrent les obsèques (mais sans eucharistie).

Monsieur DIDIER précise encore que toute prestation faite au cimetière du Sud est facturée par la ville, à savoir une taxe d'environ 25 € pour une dispersion des cendres et 92 € pour une inhumation.

Il est également noté que le crématorium de NANCY a procédé, en 2006, à 1896 crémations et que pour le premier trimestre 2007, il en a déjà été faites 500, et cela, malgré l'ouverture récente des crématoria de PONT-à-MOUSSON et de METZ.

Il est à noter que la région Lorraine/Alsace est la région qui compte le plus de crématoria, à savoir treize.

La Fédération s'inquiète d'ailleurs de cette prolifération qui risque, à terme, de mettre en faillite certain crématorium par manque de travail et a décidé d'étudier cette question. Même le directeur des crématoria de France, en visite dans notre région à l'occasion de l'inauguration du crématorium de METZ, a été stupéfait de cette situation.

3.

Madame la Présidente évoque ensuite le projet de Loi visant la disposition des cendres après crémation qui a donné lieu à de vives protestations des 168 associations crématisistes qui sont intervenues auprès de leurs représentants départementaux et régionaux au sein du Gouvernement afin d'obtenir une modification de celle-ci pour que les souhaits des défunts soient entièrement respectés. Lecture est donnée de la dernière circulaire en cours, et l'on peut noter en particulier qu'il sera obligatoire de faire une déclaration en Mairie quant à la destination des cendres, quelle qu'elle soit.

Madame BOUDET informe ensuite l'ensemble des présents de la mise sur pied d'un site Internet pour notre association de NANCY qui est WWW.crematiste.org et de notre e.mail crematiste.lorraine@wanadoo.fr. Celui-ci a été mis en place de façon très satisfaisante par Mr. Sylvain BARLIER, informaticien, Sté ACTIC, à LUDRES, présent à cette réunion.

Bien entendu, cette création de site nous a conduit au remplacement de nos outils informatiques devenus obsolètes pour ce nouvel usage, mais désormais nous pouvons travailler de façon correcte et rapide à la satisfaction de tous les bénévoles.

Nous en avons profité pour éditer, avec l'aide de Mr. BARLIER, un dépliant explicatif donnant le but et toutes les coordonnées de notre association.

Madame BOUDET évoque nos différentes recherches de partenariat avec d'autres associations en rapport essentiellement avec les seniors.

C'est déjà chose faite avec la FAVEC (association du conjoint survivant) et nous saluons la présence à notre assemblée de sa représentante, Mme MICHEL.

En ce qui concerne les essais de partenariat avec l'association des Aînés Ruraux dont la Présidente, Mme KIEFFER, s'est fait excusée, rien n'a encore abouti, mais nous gardons bon espoir.

Par contre, nous avons pu rencontrer récemment Monsieur Marc SAINT-DENIS oeuvrant au sein du conseil municipal de Vandoeuvre, et il nous a mis en rapport avec les membres responsables des seniors, entre autres : Mme WELFRINGER, service seniors et personnes âgées,

Mme JOLLOIS, responsable communication

Mr MASO, responsable du journal 54500

et, Monsieur SAINT DENIS venant d'arriver, il prend la parole pour préciser qu'une collaboration était tout à fait possible et nécessaire, d'autant que notre association se trouve sur la commune de Vandoeuvre. Il propose même à Mme BOUDET de prendre contact avec le conseil général pour obtenir un appui supplémentaire.

Monsieur SAINT-DENIS passe ensuite le micro à Monsieur GUILLERME, maire de LAXOU, qui a, comme chaque année, réservé un petit moment dans son emploi du temps pour être parmi nous. Il nous encourage bien sûr dans notre mouvement et nous assure de son soutien quant à la législation sur la destination des cendres.

Nous avons également depuis plusieurs années d'excellents contacts avec le Centre du Volontariat, et nous avons le plaisir de compter parmi nous la présence de Mr CREPET, nouveau président de ce centre qui est prêt à nous apporter toute l'aide que nous pourrions lui demander.

4.

Madame BOUDET indique ensuite que la sortie culturelle annuelle 2006 proposée à nos adhérents nous a conduit à REIMS, avec visite guidée de la ville et d'une cave de champagne à la satisfaction de tous les participants.

Pour 2007, la sortie est prévue le samedi 16 juin, et Monsieur MALGOUVERNE en donne les grandes lignes précisant que celle-ci nous conduira en Forêt Noire pour une longue journée. Il y aura lieu de prévoir un prix par personne de 60 € environ, suivant le nombre de participants.

En ce qui concerne le repas amical annuel, celui-ci devrait avoir lieu le 21 octobre 2007 avec, en plus de la danse, une nouvelle animation qui, nous l'espérons, plaira à tous.

L'augmentation des cotisations est maintenant nécessaire puisque celles-ci n'ont pas changé depuis 2002. Madame BOUDET propose de passer la cotisation pour la première personne de 12,50 à 13 € et pour les personnes suivantes de 10,70 à 11 €. L'ensemble des participants pense que l'on peut aller plus loin, et **à l'unanimité, vote** pour des cotisations à compter de 2008 de **15 € pour la première personne** et de **13 € pour les personnes suivantes**, étant entendu que le tarif de Transition de bouge pas.

A la demande d'un participant, il est rappelé que nous avons fait le nécessaire auprès des services fiscaux de Mthe-et-Mlle pour obtenir la déduction des dons et cotisations de nos impôts. Malgré plusieurs rappels, il nous a été répondu qu'il y avait lieu " d'attendre la décision de la commission " suivant le courrier du 2 février 2007 dont lecture est donnée. Dès que nous aurons connaissance de celle-ci, nous en ferons part aux adhérents.

Le rapport annuel étant terminé, Madame BOUDET le soumet à l'approbation des participants, ***et celui-ci est approuvé à l'unanimité.***

BILAN FINANCIER

Mlle MARKOWICZ, trésorière, présente le bilan financier qui fait effectivement ressortir qu'en 2006 nous avons investi dans le renouvellement de notre matériel informatique d'où des dépenses plus

importantes qu'à l'accoutumé.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Monsieur CLEMENT s'étant fait excusé en raison d'obligations familiales, c'est Monsieur GROSJEAN qui, pour les deux vérificateurs, certifie le bilan comptable conforme et la parfaite tenue des comptes.

L'ensemble de la présentation comptable est soumis à l'approbation de l'assemblée qui ***l'accepte à l'unanimité ; quitus est donné.***

TIERS SORTANT ET CANDIDATURES EVENTUELLES

Monsieur Paul VANNIER, renouvelable, est volontaire pour poursuivre son mandat.

Monsieur MALGOUVERNE, actuel secrétaire général, nous informe qu'il désire quitter ce poste, mais qu'il continuera à oeuvrer au sein du conseil d'administration.

5.

Par ailleurs, Monsieur GROSJEAN, actuellement vérificateur aux comptes donne sa démission de ce poste et se propose de reprendre la suite de Monsieur MALGOUVERNE en tant que secrétaire général.

Un poste de vérificateur aux comptes étant donc vacant, Monsieur CREPET, président du centre du volontariat accepte de reprendre cette fonction à compter de 2007.

La salle est ensuite interrogée sur d'autres éventuelles candidatures, sans succès.

Après consultation de la salle, ***les nouvelles candidatures sont enterinées à l'unanimité.***

Arrivée de Mme TENETTE à 10 h 45 à qui l'on passe la parole. Elle transmet les salutations crématisistes de la F.F.C. et des membres de son association des VOSGES.

Elle nous informe de la création le 30 mars 2007 d'une nouvelle association : les crématisistes de COLMAR et du HAUT-RHIN.

Elle confirme ce qui a été dit en début de séance concernant le devenir des cendres et insiste auprès de toute l'assemblée pour agir quant à la promotion du mouvement crématisiste auprès du plus grand nombre possible ainsi que le bien-fondé de MUTAC.

RAPPORT MUTAC

Concernant les ententes MUTAC, Madame BOUDET confirme qu'en raison de l'augmentation constante des frais d'obsèques (environ 3 % par an), les assurés ont intérêt à revaloriser leur capital environ tous les 5 ans.

En Meurthe-et-Moselle, en 2005, le coût moyen des obsèques était de 2 775 €, en 2006 celui-ci est passé à 3 172 € .

Par ailleurs et désormais, il sera nécessaire, lors d'un changement de bénéficiaire, de remplir un imprimé spécial qui devra être adressé en recommandé avec accusé de réception directement au siège de MUTAC à MONTPELLIER.

Madame BOUDET en profite pour rappeler la possibilité d'adhérer à 3 ententes différents (1, 2 ou 3) adaptées en fonction de l'âge et des possibilités de ressources. Elle se tient bien entendu à la disposition de chacun lors de sa permanence du mardi dans les bureaux de l'association.

Pour terminer, la parole est donnée à Monsieur MARCHAL, Président d'ALZHEIMER 54 et à Madame GANTOIS, médecin gériatre au service de consultation mémoire du CHU de Nancy/Vandoeuvre.

Celle-ci fait un exposé sur cette maladie découverte depuis une centaine d'années par Aloïs ALZHEIMER mais traitée seulement depuis une quinzaine d'années et pouvant intervenir à n'importe

quel moment de la vie, essentiellement chez les séniors, dans toutes les couches de la société (ex. Donald Reegan) en laissant apparaître des lésions sur la zone mémoire du cerveau.

6.

Les premiers symptômes se traduisent souvent par l'oubli d'événements récents et répétitifs, par la modification du caractère, par des problèmes de langage (difficulté à trouver des mots), par la difficulté d'adaptation à de nouveaux lieux ou de nouvelles activités, par la difficulté de s'occuper de ses comptes ou de ses papiers courants.

Il est alors indispensable de consulter son médecin traitant qui déclenchera un processus de consultation de spécialistes (gériatre, gérontologue, neurologue, etc...) qui feront un bilan avec la famille et avec le présumé malade lui-même. Une prise de sang et un scanner cérébral permettront d'éliminer d'autres maladies, puis un traitement de médicaments retardateurs sera alors prescrit.

L'évolution de la maladie se traduit par une altération progressive des capacités intellectuelles, la mémoire se dégrade jusqu'à l'oubli des gestes, le langage s'appauvrit, on se perd dans l'espace, la capacité de jugement et de raisonnement disparaît, on devient de moins en moins expressif, on peut devenir agressif, le sommeil se perd, les capacités physiques s'anéantissent (toilette et habillage seul, s'alimenter ou marcher seul, apparition d'incontinences d'urines et fécales).

Pour l'entourage cela devient de plus en plus difficile et petit à petit on a besoin d'aide (infirmière, aide à domicile, garde malade...).

Après cet exposé, Monsieur MARCHAL reprend la parole. Il explique que lui-même a été confronté à la maladie de son épouse.

De façon intéressante et anecdotique, il reprend les différents stades de la maladie exposés par le Docteur GANTOIS, et ajoute qu'il est souvent très difficile de faire admettre ce fait au malade lui-même. Il précise que cette maladie n'a aucun caractère héréditaire (sauf cas très exceptionnels de l'ordre de 1 pour 1000).

Il indique aussi que l'on peut avoir recours à une hospitalisation de jour dont une structure d'accueil existe rue de Dieuze, à NANCY, pour 22 personnes, de 10 à 17 h, avec, si nécessaire, un ramassage effectué par le GIPH, et qui a beaucoup de résultats positifs, ou encore, à un hébergement temporaire du malade pour permettre aux proches de se reposer un peu, et enfin, en dernier recours, à l'entrée dans un service médicalisé spécialisé où le personnel est parfaitement formé pour faire face à la maladie.

Pour information plus complète, une brochure ALZHEIMER 54 a été remise à chacun des participants.

Madame BOUDET lève la séance à 12 h 45 en remerciant tous les intervenants pour leur présence et leur intervention et propose à tous de prendre un apéritif avant de passer au repas dansant.

Au cours de l'apéritif, comme traditionnellement désormais, nous avons souhaité les anniversaires marquant une nouvelle dizaine aux bénévoles de l'association, à savoir pour cette année :

Mme VOZELLE et Mr BERTIN pour leurs 80 ans et Mlle MARKOWICZ pour ses 40 ans.

La Présidente

M.T. BOUDET